

Archéologie

«Le Mormont n'était sans doute pas un sanctuaire, mais un lieu de refuge»

L'archéologue Patrice Méniel décortique les 200 fosses recelant des ossements animaux dans un ouvrage. Interview

Natacha Rossel

La colline du Mormont, surplombant les villages d'Eclépens et de La Sarraz, a livré des trésors aussi inattendus que mystérieux. En 2006, une équipe d'archéologues mettait au jour un site exceptionnel occupé à la fin du second âge du fer, vers 100 av. J.-C. Huit ans après les premiers coups de pioche, Patrice Méniel, archéologue au CNRS (Centre national de la recherche scientifique, en France), publie un ouvrage consa-

cré aux restes des 340 animaux – surtout des bœufs, mais aussi des porcs, des chevaux, des moutons et des chèvres –, retrouvés dans 200 fosses fouillées entre 2006 et 2011.

Le spécialiste français dévoile une interprétation qui diverge des toutes premières hypothèses formulées. Pour lui, la colline du Mormont n'était probablement pas un sanctuaire mais a pu servir de refuge en temps de crise (*lire ci-dessous*).

Le site du Mormont a livré de très nombreux vestiges d'animaux dans des fosses. Sous quelle forme ces restes ont-ils été retrouvés?

Nous pouvons établir deux catégories, à savoir les animaux qui ont été consommés et ceux qui n'ont pas été découpés, dont nous avons retrouvé les squelettes ou des carcasses incomplètes.

«Les animaux retrouvés non consommés ont peut-être péri des suites d'une famine, ou d'une maladie»



Patrice Méniel, archéologue

Ce qui est étonnant, c'est que chaque espèce représentée a subi les deux types de traitement, ce qui n'est le cas dans aucun sanctuaire celte connu à ce jour. Par exemple, dans tous les sites que nous connaissons, le cochon était systématiquement consommé. Au Mormont, nous avons retrouvé de nombreux



Une des fosses contenant des ossements de bœuf et de cheval. ARCHEODUNUM

squelettes de cochons non consommés.

Quelles conclusions peut-on tirer de ces observations?

Un fait est clair: les occupants de la colline ont participé à de très grands banquets, comme en témoignent les restes de plusieurs centaines de kilos de viande consommée. Ce n'étaient pas de petits pique-niques! Le cas des animaux non découpés est plus obscur. Personnellement, je doute qu'il s'agisse de rites sacrificiels.

Pourquoi?

Parce que nous ignorons de quelle manière ces bêtes sont mortes. Or, dans les sanctuaires celtes que nous connaissons, les animaux sacrifiés présentent des traces de coups de hache. Il se pourrait très bien que les animaux retrouvés non consommés au Mormont aient péri des suites d'une famine ou d'une maladie.

Cette observation remet en cause la première hypothèse formulée, à savoir que le Mormont était un sanctuaire.

En effet, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un sanctuaire. Plusieurs éléments vont dans ce sens, notamment le fait que le Mormont présente des caractéristiques très différentes des sanctuaires connus en Gaule. Il n'est pas délimité par un fossé, il est très étendu, très riche en mobiliers, alors que sa fréquentation est très brève.

Quelle est votre interprétation?

Au vu du contexte historique de l'époque, je penche plutôt pour une autre hypothèse, celle d'un

repli sur la colline du Mormont en raison d'une crise majeure. Les premiers éléments de datation placent en effet l'occupation du site aux alentours de 100 av. J.-C. Or deux événements survenus à cette époque pourraient éclairer le repli de la population sur une colline. D'une part, un raz-de-marée s'est abattu sur le lac de Neuchâtel. D'autre part, la période coïncide avec l'invasion des Cimbres et des Teutons, qui n'étaient pas de sympathiques touristes de passage! Dans les deux cas, le Mormont a donc pu servir de refuge aux habitants de la région.

Ce point de vue est-il partagé par vos collègues?

A ce stade de la recherche, il ne s'agit que de pistes de réflexion personnelle: l'enquête sera longue et difficile, et passe par l'examen de tous les indices que vont livrer les analyses des restes humains, des céramiques, des objets métalliques, des meules... Nous devons ensuite reprendre collectivement l'ensemble des données pour tenter d'apporter une solution à cette énigme.

Les restes animaux du site du Mormont, de Patrice Méniel, Cahiers d'archéologie romande, 2014.

Un site exceptionnel qui reste un mystère

● Huit ans après le début des fouilles du Mormont, ce site exceptionnel reste une énigme pour les spécialistes du monde celte. La découverte de 200 fosses creusées au sommet de la colline, recelant des ossements humains et animaux, mais aussi un ensemble hétéroclite d'objets (ustensiles de cuisine, meules à grain, monnaies, entraves d'esclave, parures ou lampes à huile), n'a pas encore livré tous ses secrets.

Si, au départ, les archéologues évoquaient un sanctuaire, ils prennent désormais ce terme avec des pincettes. «On ne sait pas ce qui s'est vraiment passé sur le Mormont», confiait en avril dernier Gilbert Kaenel,

directeur du Musée cantonal d'histoire et d'archéologie, lorsqu'il présentait l'exposition consacrée à cette découverte (à voir encore jusqu'à dimanche au château de La Sarraz).

A l'instar de Patrice Méniel, plusieurs chercheurs penchent pour une autre interprétation: les Helvètes se seraient réfugiés au sommet de la colline lors d'une période de trouble.

D'autres publications mettront prochainement en lumière les autres volets des fouilles, à savoir les restes humains, la céramique et le mobilier non céramique. Le secret des Helvètes du Mormont sera peut-être enfin percé.

Corps médical Soutien au secret médical en prison

La Société vaudoise de médecine (SVM) a réaffirmé, hier, son soutien au secret médical en prison. A la suite de l'affaire Marie l'an dernier, le Conseil d'Etat a proposé de modifier la loi sur l'exécution des condamnations pénales afin d'obliger les médecins à rapporter «les faits importants» qui pourraient porter atteinte à la sécurité. Pour la SVM, cela risque de diminuer l'efficacité du traitement de ces détenus qui seront un jour libérés, et donc compromettre la sécurité de la société. **P.B.**

Léman Un plongeur retrouvé noyé

L'accident s'est produit dimanche vers 12 h 45 à 150 mètres au large du port de Meillerie (F). Parti en plongée avec un ami, un Genevois de 41 ans s'est trouvé en difficulté à 110 mètres de profondeur. Son collègue, qui a donné l'alarme, n'a pu le secourir. Les premières recherches n'ayant rien donné, le robot de la police vaudoise a été appelé en renfort. C'est grâce à lui que le corps du malheureux a pu être repéré à 15 h 54. Il gisait à 117 mètres de profondeur. **M.P.**

EPFL Mieux capter le carbone

Des scientifiques de l'EPFL, avec des confrères américains et chinois, ont mis au point un procédé à base de boue susceptible de révolutionner le captage de carbone. Cette substance, composée d'une poudre poreuse en suspension dans du glycol, offre à la fois simplicité, rentabilité et efficacité, selon ces travaux publiés dans *Nature Communications*. Les chercheurs projettent désormais de tester leur mélange sur le terrain. **ATS**

Gagnez vos Vacances SUR NOSTALGIE À 7H15



6H-9H

PHILIPPE & SANDY

NOSTALGIE

LES CHANSONS DE VOS LÉGENDES

ÉCOUTEZ GRATUITEMENT NOSTALGIE EN TÉLÉCHARGEANT L'APPLICATION SUR

Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphane EMERY/Thierry LUCCIANI, Huissiers de Justice Associés 11 bis rue de Milan 75009 Paris. Jeu valable du 03/02/14 au 30/06/16 du L-V.